

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX: 23 rue de Chartres.
Gouverneur: J. B. Morris.
Propriétaires: E. W. Morris et C. L. Morris.

Editorial at the Post Office at New Orleans, La., and Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 26 SEPTEMBRE 1889.

PEIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un m. \$1.00
Un mois 3.00
Un an 30.00
On s'abonne aussi à la semaine avec les deux dernières.

EDITION DU DIMANCHE.

Un m. \$3.00
EDITION HERBOMAIRE.

Un m. 1.00
Un mois 3.00
Un an 30.00

EMP Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui sont admis au prix spécial de 10c par ligne ou 10c par page.

VENTER DE CE JOUR.

Morceau des Marchants.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Cottage Nitre, 100 m. d'Orléans, entre Galves et Nitre. Grand hôtel aux Parisiens et Peintres et Charbons. Terrains vague route des Remparts, entre Désir et Pâté. Magnan et Cie, 27 rue St-Pierre, entre St-Pierre et Charles.

PAR J. A. GUINNAULT — Rue Dumaine No. 263, entre Chalmette et Rochebrune. Terrains St-Antoine, entre St-Pierre et Piat. 20 actions de la compagnie des Waterworks.

PAR REGNONI & BLACKLEY — 115 cette grande 1^{re} à droite, contre la arrière 38 Rue du Faub. Grands bureaux.

L'œuvre militaire de la République, en France.

M. EUGENE TÉNOT écrit, dans la République française:

La loi de recrutement de l'armée est la base fondamentale de la puissance militaire d'un grand pays. Mais il ne faut pas oublier que le rôle de recrutement ne fournit pour ainsi dire les matraques de cette puissance. C'est par l'organisation que ces matraques sont transformées en armes. Les dernières ont été tirées au feu.

Qui importe, par exemple, qu'une loi recrute des hommes qui laisseraient néanmoins un pays dévasté? L'organisation générale de l'armée ne permettait pas, à l'époque du père, l'utilisation rapide, immédiate, instantanée, des ressources fourmies par le recrutement.

Qui importe, par exemple, qu'une loi recrute des hommes qui ne disposent ni d'expériences, ni de matériel pour les équiper à l'ennemi, ni de matériel pour les dépasser et les armer, ni de moyen de transport pour les faire arriver? C'est que sorte d'individu à la frontière?

La loi impériale de recrutement, en vigueur en 1870, était seulement mauvaise, mais l'organisation de l'armée de l'empereur n'avait plus d'effroyable défectuosité, encore.

Ainsi absolument inférieure, toutefois, châsse de nos bras militaires l'Empire, la République a substitué cette belle organisation permanente de nos armes, simple, claire, logique, devant l'opinion publique, à une organisation à imaginer qu'elle ne date pas même de vingt ans. Le division du territoire en districts réguliers de l'ordre d'après la subdivision du marché en cercles circumpoles de divisions, de brigades, de régiments; la répartition régionale de tous les corps d'armée; l'attribution des divers cercles au territoire; l'attribution à chacun des ces cercles d'ordres d'armes correspondants; la distribution des forces dans les districts de division et de corps d'armée; la fixation des centres de mobilisation; tout ceci, sans être digne d'un grand état-major, a été fait dans l'espace de deux ou trois mois.

Tout cela prouve, ajouté-t-il, que l'on peut, dans toutes les parties de l'ordre, arriver à l'heure d'une guerre, et sans préparation, avec une rapidité merveilleuse, au combat.

Ce n'est pas quelques pages qui vont nous faire, mais bien tout ce qui nous voulons offrir sera admissible, à la fois si simple et si complète.

Il nous suffira de rappeler la mémoire de nos armes depuis l'ordre militaire du 1^{er} octobre, 1870, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1871, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1872, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1873, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1874, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1875, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1876, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1877, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1878, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1879, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1880, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1881, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1882, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1883, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1884, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1885, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1886, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1887, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1888, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1889, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1890, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1891, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1892, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1893, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1894, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1895, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1896, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1897, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1898, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1899, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1900, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1901, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1902, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1903, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1904, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1905, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1906, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1907, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1908, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1909, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1910, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1911, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1912, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1913, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1914, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1915, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1916, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1917, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1918, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1919, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1920, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1921, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1922, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1923, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1924, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1925, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1926, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1927, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1928, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1929, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1930, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1931, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1932, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1933, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1934, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1935, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1936, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1937, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1938, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1939, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1940, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1941, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1942, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1943, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1944, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1945, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1946, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1947, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1948, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1949, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1950, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1951, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1952, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1953, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1954, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1955, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1956, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1957, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1958, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1959, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1960, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1961, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1962, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1963, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1964, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1965, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1966, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1967, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1968, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1969, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1970, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1971, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1972, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1973, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1974, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1975, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1976, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1977, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1978, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1979, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1980, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1981, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1982, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1983, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1984, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1985, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1986, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1987, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1988, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1989, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1990, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1991, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1992, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1993, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1994, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1995, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1996, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1997, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1998, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1999, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1900, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1901, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1902, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1903, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1904, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1905, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1906, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1907, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1908, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1909, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1910, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1911, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1912, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1913, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1914, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1915, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1916, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1917, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1918, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1919, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1920, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1921, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1922, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1923, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1924, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1925, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1926, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1927, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1928, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1929, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1930, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1931, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1932, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1933, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1934, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1935, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1936, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1937, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1938, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1939, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1940, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1941, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1942, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1943, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1944, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1945, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1946, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1947, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1948, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1949, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1950, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er} octobre, 1951, aux armes de l'ordre militaire, depuis le 1^{er}